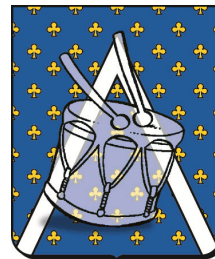


Le Tambour de Blesle



Bulletin municipal

Octobre 2015 / N°88

LE MOT DU MAIRE

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a porté au débat le positionnement de la commune pour un éventuel accueil de personnes réfugiées. Majoritairement, il a été donné un avis favorable qui sera transmis aux services préfectoraux et à la Direction de Protection des Populations. Bien sûr, nous entendons les remarques et interrogations diverses qui se posent à nous aussi, mais c'est bien le caractère effroyable de la situation de ces personnes qui nous oblige à ne pas fermer notre porte. Ce sont des familles avec femmes et enfants qui ont dû s'enfuir du jour au lendemain en prenant des risques, en laissant toute leur vie derrière eux, pris entre les feux d'une dictature et ceux de fanatiques extrémistes ne reculant devant aucune horreur. En ce début d'année, des événements tragiques avaient soulevé un élan pour réagir face à cette barbarie et c'est cet esprit qui nous anime aujourd'hui. Il s'agira d'un accueil à la mesure de ce que nous sommes capables de faire et d'accompagner. Les échanges que j'ai pu avoir avec les municipalités ayant par le passé, parfois pas si lointain, répondu à ces appels, montre que le résultat est enrichissant pour tous et à la mesure du réconfort apporté.

Roger Gonthier



Roger était né en 1928 à Paris, ses parents avaient des origines et des attaches auvergnates, il vint suivre l'école primaire à Blesle. Son premier poste d'ingénieur est à Saint Etienne, c'est là qu'il rencontre Solange qui devient son épouse. La vie professionnelle l'amènera de Paris à Marseille, mais ils reviendront souvent à Vielle Brioude et à Lempdes où ils ont acheté une maison. A son épouse, ses enfants et ses petits-enfants le Tambour présente ses sincères condoléances.

Robert Vigier



Le 18 septembre, Robert nous quitté. Il est né à Blesle le 16 novembre 1938 dans ce village qu'il aimait tant. Fils unique de parents commerçants il passe toute sa jeunesse et sa scolarité à Blesle d'où lui resteront de solides amitiés avec ses classards dont les rangs sont aujourd'hui très clairsemés. Il part ensuite travailler à Clermont-Ferrand d'abord comme chauffeur de bus, puis il choisira le métier de représentant de café, puis de peinture qu'il exercera pendant plus de trente ans. C'est durant ses premières années clermontoises qu'il va rencontrer Marie-Claude avec qui il se mariera en 1963 et aura trois enfants : Henri, Nathalie et Fabrice. Le 12 octobre il aurait fêté ses 52 ans de mariage. Dès sa retraite, il choisira de s'engager dans la vie communale et associative. Elu en 1995, réélu en 2001 au conseil municipal, ce passionné de l'histoire de France sera tout désigné pour promouvoir celle de son village par son action de délégué à l'association "Les plus beaux villages de France" puis à la Fédération des Sites Clunisiens. Il fera partie de nombreuses commissions, travaux, agriculture, finances, action sociale, etc. Comprenant très vite l'intérêt du tourisme pour notre collectivité ; ancien président de l'Office de Tourisme ; il fera partie du renouveau des Amis du Vieux Blesle ; association dont il était toujours membre. Il aimait les voyages mais savait se poser dans son pays de Blesle pour recevoir avec toute sa gentillesse et en grand connaisseur culinaire ses hôtes et ses amis à qui il manque tant. A sa famille et à ses proches, le tambour présente ses sincères condoléances.

Enquête : Conditions de travail et vécu du travail

L'Insee réalise, entre le 1^{er} octobre 2015 et le 30 juin 2016, une enquête statistique sur les conditions de travail et le vécu du travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manœuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus. Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Une enquêtrice de l'Insee chargée de collecter les informations vous concernant prendra contact avec certains d'entre vous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Mémoire de village

Le projet "Mémoire de Village" s'est mis en place au mois de septembre à l'initiative de la municipalité et sera maintenant piloté par le coordonnateur de la charte de cohésion sociale du pays Lafayette. Cela consiste à des moments d'échanges, avec une participation totalement libre ouverte à tous les volontaires qui ont envie de passer un moment convivial ensemble en se remémorant le passé au travers d'histoires, de photos, cartes postales, etc.... Les dates de réunions seront communiquées à l'avance ou seront disponibles en mairie, la prochaine étant le 3 novembre et le lieu à préciser (Mairie où Mercœur). Bonne rencontre à tous.

Blesle d'avant, Blesle de maintenant

Projets des enfants de Champ Pointu à Blesle : les enfants participant aux accueils périscolaires de Champ Pointu à Blesle (classes de CM1 et de CM2) viendront vous rendre une petite visite les mardis entre 15h30 et 16h30 jusqu'au 10 novembre 2015. Nous cherchons des photos ou des éléments appartenant à la commune de Blesle d'avant, et pourquoi ne pas parler du bon vieux temps. Si vous avez des photos de classe, du village, de paysage d'il y a 20, 30, 50 ans ... n'hésitez pas à les ressortir nous en ferons une copie pour vous proposer une exposition en fin d'année. Si vous n'êtes pas là, mais que vous aimeriez contribuer à la création de cette exposition, vous pouvez contacter Romain à Champ Pointu (04.71 76.97.55) ou voir avec Yoann directement à l'école de Blesle.

Téléphone fixe

Des dysfonctionnements ont été signalés au niveau de la qualité du téléphone et du réseau, après consultation des techniciens d'Orange nous avons appris qu'il existait un site internet dédié au signalement des dérangements téléphonique : 1013.fr, vous pourrez même y tester votre ligne et vos services.

Le Tambour de Blesle

Arrivée d'une congrégation de religieuses de Notre Dame de La Salette à Blesle

Ce dimanche 27 septembre a été un temps fort, non seulement pour tous les paroissiens de l'ensemble du secteur pastoral Brivadois, mais aussi pour tout le diocèse du Puy en Velay. Alors que de nombreuses communautés se ferment, parce que religieux et religieuses qui les formaient prennent de l'âge, à Blesle une nouvelle communauté de sœurs de Notre Dame de La Salette se met en route et elle rayonnera sur tout le secteur. Une seule messe pour tout le secteur était célébrée à Blesle sous la présidence de Monseigneur Luc Crépy nouvel évêque du diocèse. Cette messe



réunissait donc les paroissiens de l'ensemble qui s'étend de Champagnac, St-Vert, Chassignolles à l'est, à Autrac, Saint Etienne sur Blesle à l'ouest et de Ally, Mercœur au Sud jusqu'à Léotoing au nord, ce qui représente 33 clochers, tout cet ensemble étant sous la responsabilité du Père Emmanuel Chazot. A la fin de cette messe, qui regroupait plus de 250 fidèles, l'évêque et Sœur Estelle, la supérieure provinciale France, ont envoyé en mission les 3 religieuses qui s'installent au presbytère de Blesle. Cette journée était l'aboutissement de plusieurs années de travaux effectués au presbytère, mais aussi de relations établies depuis longtemps entre les religieuses de la congrégation et notre prêtre le Père Paul Rouchon. Mais cette journée, marque aussi le point de départ pour cette petite communauté qui renoue avec le passé ; le village de Blesle n'a-t-il pas été pendant plusieurs siècles le lieu de vie de nombreuses abbesses et plus près de notre époque des dominicaines puis des sœurs de Saint-Joseph ? Que vont faire ces trois religieuses ? Sœur Sahondra, qui sera la responsable, a pour mission la "pastorale de la santé" : elle visitera les malades, non seulement à Blesle mais dans tous le grand secteur du brivadois : hôpitaux, maisons de retraite, etc... Sœur Justine a pour mission "l'animation en pastorale" : elle s'occupera de la catéchèse des enfants et des jeunes aussi sur tout le secteur. Sœur Simonette a pour mission l'accueil dans la paroisse de Blesle. Toutes trois remercient chaleureusement toutes les personnes qui se sont rassemblées pour leur réserver un bon accueil et toutes celles qui, par leurs dons généreux, ont permis de meubler leur appartement afin qu'elles puissent s'installer dans de bonnes conditions. Nous leur souhaitons de bien s'intégrer dans notre village et de vivre pleinement les missions qui leur ont été confiées. Vous pouvez les contacter au 04.71.76.26.83

PERMANENCES

Mission locale pour l'emploi des jeunes : 1^{er} et 3^{ème} lundi de chaque mois (14h à 17h), salle du conseil. **ADMR**, vendredi, Château des Mercœur. **Service social**, lundi (9h à 12h), Château des Mercœur. **CCAS** : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 10h à 12h, Château des Mercœur. **Bibliothèque municipale** : vendredi (15h à 17h), Château des Mercœur. **La Poste** : du mardi au vendredi de 13h15 à 16h15.

Ramassage des ordures ménagères : lundi et jeudi. Collecte des déchets recyclables un vendredi sur deux (semaine impaire).

Horaires des messes : Blesle : dimanches 4, 11, 18, 25 octobre (11h), dimanche 8 novembre (11h).

Bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture

Lors de son assemblée générale le 22 septembre 2015, l'association des parents d'élèves a renouvelé son bureau. Ont été élues, Présidente : Séverine Delemasure (06.78.07.56.61), Présidente adjointe : Sandra Lauraire, Trésorière : Patricia Lacourarie (04.71.76.21.74 / 06.71.12.76.59), Trésorière adjointe : Marie Aude Lemire, Secrétaire : Marlène Vigier (04.71.76.26.70 / 06.83.51.84.99), Secrétaire adjointe : Sabrina Tardieu. Le 18 octobre, l'association organise une bourse aux vêtements, jouets, matériel de puériculture. Vous pouvez réserver votre place auprès des membres de l'association. Les tables sont fournies et l'emplacement est de 3 € par table. Sur place, buvette et panier repas. Comme l'an passé, l'association sera présente lors de la foire de la Saint Martin le 11 Novembre à Blesle. Nous souhaiterions vendre des objets que nous aurons fabriqués (décorations de Noël, calendrier de l'aven, bijoux, etc.). Dans ce but, nous nous retrouvons vendredi 9 octobre à 20h30 à la salle de la mairie. Toutes les personnes intéressées par cet "atelier" sont les bienvenues. Autre date à retenir : le 14 novembre (concours de belote). Venez nombreux nous rejoindre lors de ces manifestations.

Les amis du Vieux Blesle

Lors du dernier conseil municipal il a été décidé de poursuivre la restauration de la chapelle de la Chaîne, vous pourrez retrouver les détails du coût dans le compte rendu du conseil municipal (en mairie ou sur le site de la mairie : blesle.fr). De nombreuses personnes ayant émis le souhait de participer financièrement à cette restauration nous lancerons prochainement une souscription selon des modalités restant encore à définir. Nous vous informerons dans un prochain Tambour de Blesle.

Orgue de l'église

Il avait été constaté que l'orgue avait besoin d'un dépoussiérage et d'un traitement contre les parasites ainsi que quelques petites réparations. Cela a été fait la semaine dernière. Au printemps l'orgue sera accordé, il sera alors utilisable dans les meilleures conditions.



Les Charlots

Il n'y a pas que le groupe Téléphone qui se reforme les Charlots aussi ! Jean Sarrus et Jean Guy Fechner avec Guy Richard ont répété à Blesle pendant quelques jours pour préparer un important concert en Belgique. A quand un concert à Blesle ?



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Contact : tambourdeblesle@orange.fr

Mairie : 04.71.76.20.75, fax : 04.71.76.25.42
mairie.de.blesle@wanadoo.fr / www.blesle.fr

Heures d'ouverture du mardi au samedi de 10h à 12h, le lundi de 14h à 16h.

Pharmacie : 04.71.76.22.20 **Médecin** : 04.71.76.23.14 **Pompiers** : 18 ou 112
Cabinet d'infirmières (Massiac) : 04.71.23.03.22, 04.71.20.16.35 **Samu** : 15
Gendarmerie : 04.71.76.21.19 **La Poste** : 04.71.76.97.60 (Centre de tri d'Arvant)
Office de Tourisme : 04.71.76.26.90 fax : 04.71.76.28.17